

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 4 (1947)
Heft: 3

Artikel: Coup d'oeil sur l'évolution de l'économie minière et agricole du Congo Belge
Autor: Anciaux, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-310088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur l'Évolution de l'Économie minière et agricole du Congo Belge.

Par L. ANCIAUX,
professeur à l'Université Coloniale de Belgique.

(Reçu le 15 juillet 1947.)

Considérations préliminaires :

Il n'est guère possible de se rendre un juste compte des possibilités de développement et des contingences économiques du Congo Belge, sans se souvenir que le traité de St-Germain-en-Laye (1919) lequel, en somme, n'est qu'une réédition quelque peu amendée des décisions du Congrès de Berlin (1885) et de la Conférence de Bruxelles (1890), impose aux pays, possesseurs des colonies situées dans le Bassin Conventionnel du fleuve Congo, la politique de la porte ouverte. Il leur est, par conséquent, interdit d'y instaurer, à leur profit, une politique de tarifs douaniers discriminatoires ou préférentiels.

Par la loi du 8 mai 1924, la Belgique a exonéré de droits d'entrée tous les produits congolais arrivant sur son territoire. En fait, il existe entre elle et le Congo une espèce d'union douanière ; mais elle est à concessions unilatérales car la Colonie ne pourrait — et ne peut — fournir la contre-partie.

Le régime monétaire des deux entités géographiques est nettement distinct : il existe un franc congolais et il existe un franc belge, que ne lie aucun lien légal. Tous deux sont pleinement autonomes et aussi nettement indépendants l'un de l'autre que le sont leurs instituts d'émission, la Banque Nationale de Belgique d'une part, la Banque du Congo Belge de l'autre. Cependant, et presque constamment, leurs parités ont été les mêmes et cela en dépit du fait que leur balance commerciale a toujours été — et parfois fortement, comme c'est le cas en ce moment — favorable à la Colonie.

Si nous étudions les économies de l'une et de l'autre entité, il saute aux yeux qu'elles sont complémentaires. En effet, la seule matière première que produit la Belgique est le charbon, tandis que le Congo, pour ne citer que les produits principaux, exporte du cuivre, de l'étain, des minerais de radium, du plomb, du zinc, du manganèse, du cobalt, de l'argent, de l'or, du palladium, du platine, des diamants ; et, dans le domaine de l'agriculture, du coton, du copal, des fibres, de l'huile de palme, des palmistes, du café, des

bois, du cacao, du riz, du manioc sous diverses formes, des arachides, des agrumes et d'autres fruits.

Métropole et Colonie se complètent donc heureusement.

Le tableau ci-dessous donne une idée des capitaux qui ont été investis par les Etats riverains du Bassin Conventionnel du Congo au cours de la période qui va de 1870 à 1936. Il est emprunté au livre de Frenkel, « Africa joins the World Economy », publié par l'Oxford University Press, en 1938, et est établi en millions de livres sterling :

	Capitaux officiels	Capitaux privés	Totaux
Dans l'ensemble des territoires anglais d'Afrique :	448.836	413.516	862.352
Dans le territoire du Congo Belge :	35.846	100.670	136.516
Dans les territoires français :	43.031	23.931	66.962
Dans les territoires portugais :	18.632	42.710	61.342

La Belgique occupe donc le deuxième rang, immédiatement après le Royaume-Uni. Pour l'époque envisagée, son effort privé dépasse de plus de 34 millions de livres sterling celui de la France et du Portugal réunis et il est certain que, depuis la fin de la guerre, ces proportions se sont gonflées considérablement.

Dans le domaine public il existe en ce moment un plan pour doter la Colonie d'un fonds de Welfare indigène de l'ordre de 1½ milliard de francs ¹.

Tout le monde a lu les livres que Stanley a consacrés aux explorations du bassin du fleuve Congo. Les situations qu'il y a rencontrées datent d'un demi-siècle ; la cession, par Léopold II, du Congo à la Belgique date de moins de quarante ans. A l'époque de Stanley, le cannibalisme, les guerres intertribales, l'esclavagisme y régnaient encore en maîtres. De ces immenses étendues, forêts d'une part, brousses ailleurs, ou marais d'autre part ou latomies, la Belgique a fait une des plus belles colonies du monde. Les Américains en disent dès maintenant qu'elle sera le Brésil de l'Afrique future.

Pour mesurer la route parcourue par la population, au cours de ces quelques décades, disons en passant que la paix et la sécurité y règnent maintenant sur toute l'étendue de ses 2.365.800 kilomètres carrés ; que les deux activités de l'agriculture et de l'extrac-

¹ Dont une partie a été remise entre les mains du Gouverneur Général par S. A. R. le Prince Régent lors de son voyage de juillet-août 1947 à la Colonie.

tion minière, bases de son économie, y sont prospères et leur rendement réemployé en grande partie au relèvement moral et matériel du standing de vie de l'indigène ; et, pour illustrer d'un exemple frappant le degré d'évolution sociale déjà atteint, signalons qu'avant les vieux pays d'Europe, des conseils d'entreprise y fonctionnent où les noirs évolués siègent à la même table que les blancs qui les ont faits, ce qu'ils sont déjà en ce moment : les citoyens libres d'un pays immense marchant d'un pas délibéré vers un grand avenir.

A vrai dire, il n'est guère possible de parler d'évolution économique, ni même de production congolaise pour la période antérieure à 1910. L'Etat Indépendant du Congo, dont le Roi Léopold II était le Souverain, et qui vécut de 1885 à 1908, mena à bien un immense programme de pénétration, de pacification, de prospection, d'organisation aussi. Il construisit les chemins de fer essentiels : celui du Bas-Congo atteignit Léopoldville dès 1898. Il organisa les transports intérieurs. Il jeta les bases du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. La Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie a depuis longtemps fêté son cinquantenaire ; les sociétés minières pour l'extraction de l'or, des diamants, du cuivre datent de 1906 ; mais il ne peut guère, pour cette époque de dur et obstiné labeur, toute d'investissements et de préparation, être parlé de production ou d'exportation si ce n'est pour d'assez rares produits de la chasse ou de la cueillette et, parmi ceux-ci, deux seulement occupent une place digne de remarque : l'ivoire et le caoutchouc de forêt.

Du point de vue de la stricte évolution économique, il suffit de citer cette époque d'amorçage, où certes nul ne perdit de temps, où tous se sacrifièrent sous un ciel inclément et en dépit de la réputation sinistre que faisaient, en Belgique, les désabusés de l'œuvre coloniale à notre future colonie. Nous ne pouvons davantage nous y attarder.

Mais déjà l'évolution économique, qui avait pris le meilleur départ après la reprise du Congo par la Belgique, se trouva freinée dans son essor lorsqu'en août 1914, reniant sa parole solennellement prêtée pourtant, à Berlin même, en 1885, l'Allemand porta la guerre dans le centre africain inopinément, traîtreusement comme il l'avait fait ce même mois d'août sur la frontière de la Belgique.

La guerre 1914-18 a, dans l'ensemble, ralenti bien plus qu'activé l'essor de la jeune colonie. Celle-ci était d'une part coupée de la mère-patrie et ses possibilités d'autre part étaient encore mal connues sur les marchés étrangers. Les transports maritimes étaient

détournés vers d'autres voies, tandis que la relève du personnel européen et l'engagement de nouveaux éléments, dans les entreprises comme à l'Etat, étaient autant dire impossibles. Une bonne partie de l'activité de la Colonie était en outre polarisée sur le front de combat que nous avait imposé l'agression allemande.

Par contre, les transports par voies intérieures : fer, eau, routes, se développèrent grandement, ce qui permit en définitive un bon départ, dès le lendemain du premier grand conflit mondial.

Si donc l'évolution économique proprement dite ne date guère, et ne mérite guère une étude qu'à partir de 1910, le départ, en fait, ne fut donné qu'après la fin de la guerre.

L'activité minière a constitué dès l'abord le principal facteur du progrès économique du Congo. Les raisons en sont multiples. Il a surtout été plus facile de trouver dès les débuts les capitaux nécessaires à la mise en train parce que les profits en étaient plus sûrs et les réalisations plus rapides. Cette exploitation a dépassé, et de loin, les espoirs les plus optimistes.

Nous ne pouvons en tout cas — pour analyser sur une longue période de temps, l'évolution économique de la Colonie — qu'examiner par le détail les progrès réalisés dans les divers secteurs et pour ce faire nous séparerons nettement, dès à présent, le secteur industriel du secteur agricole.

A. — Développement de l'industrie minière.

Une douzaine de substances minières sont actuellement exportées. Aux prix fixés par les accords internationaux passés avec les Alliés, la valeur de ces produits, à la sortie du Congo, atteint pour l'année 1943 la somme de 22 millions de livres sterling.

Les mines occupent environ 2.500 techniciens européens et quelques 200.000 travailleurs indigènes. La mécanisation, en raison de la grave pénurie de main-d'œuvre dans le Centre Africain, est aussi poussée que possible. Les produits miniers les plus importants sont :

- 1° le *cuivre*, dont l'industrie est localisée au Katanga et qui, dans l'ensemble de l'économie minière congolaise, intervient pour 33 % ;

- 2° l'*or* en provenance de toute la partie orientale mais plus spécialement de la région de Kilo-Moto, dans le N.-E. : 20 % ;

- 3° les *diamants*, principalement extraits dans le Kasai — Centre Sud : 10 % ;

- 4° l'*étain* dont les exploitations sont réparties sur une diagonale allant de la source du Lualaba (H^t-Congo) jusqu'au Ruanda : 27 % ;

- 5° le *cobalt*, au Katanga : 7,5 %.

Ces 5 produits interviennent dans l'ensemble de la production minière pour 97,5 %. Le reste se répartit en radium, zinc, manganèse, tantale et niobium, plomb, argent, etc.

Sans doute convient-il de retenir que le principe général dominant l'exploitation et l'extraction des substances minières est celui de la *domanialité*. La loi fait biens du domaine national toutes les eaux et tout le sous-sol. C'est pourquoi il faudra à l'exploitant — pour rechercher et exploiter les substances minières — un permis octroyé par décret.

Le Cuivre. Les énormes gisements du Katanga furent découverts par le géologue Jules Cornet et décrits la première fois, par lui, en 1893. Il avait, en effet, pris part à l'expédition qui à tout jamais fit la renommée des capitaines Bia — mort à la tâche — et Emile Francqui — décédé en 1935, ministre d'Etat.

En 1906, fut créée, en vue de l'exploitation de ces gisements, l'Union Minière du Haut-Katanga, dont les cofondateurs furent le Comité Spécial du Katanga², le Tanganyika Concessions Ltd. et la Société Générale de Belgique.

« Une convention entre le Comité Spécial du Katanga et la nouvelle société concède à celle-ci le droit d'exploiter, jusqu'au 11 mars 1990, tous les gisements de cuivre se trouvant dans une zone de 15.000 km² et les gisements d'étain d'une zone voisine d'étendue égale. Elle obtint en outre la concession de certains gisements de métaux précieux. »³

En 1910, se voyait dans un endroit désertique du Katanga, que les rares habitants indigènes de la région appelaient Lubumbashi, une tranchée de 5 mètres de long et d'un mètre de large, ouverte dans les hautes herbes. Par elle se symbolisait cependant le début de l'industrie du cuivre du Congo. De son emplacement devaient bientôt rayonner les lignes de chemin de fer qui réaliseraient la liaison du Katanga avec l'Atlantique, l'Océan Indien et le Cap. Car si, d'après le mot de Stanley, « sans un chemin de fer le Congo ne valait pas un penny », sans ces moyens de transport les immenses gisements de cuivre du Katanga ne valaient guère davantage. Et à proximité de l'endroit où cette tranchée avait été ouverte allait surgir et se développer Elisabethville, actuelle capitale du Katanga et deuxième ville de la Colonie.

Déjà, en 1913, l'Union Minière du Haut-Katanga prit le 10^e rang parmi les grands producteurs de cuivre en atteignant le total de

² Le Comité Spécial du Katanga est un organisme qui, en dehors du Gouvernement général de la Colonie, peut accorder des concessions. Le Comité National du Kivu agit de même pour la partie orientale de la Colonie.

³ « Le Katanga, pays du cuivre », Monographie de l'U. M. H. K. 1930.

7.410 tonnes. Elle passe au premier rang en 1929 avec 137.000 tonnes, pour régresser au quatrième, avec 123.943 tonnes, en 1938. En temps de paix, son chiffre record fut de 150.588 tonnes, en 1937 ⁴. Mais elle battit celui-ci pendant tous ses exercices de guerre.

Ces résultats considérables sont dus en partie à la nature même de ses mines « dont les gisements sont largement développés en affleurement et dont la teneur atteint souvent 15 % » ⁵.

Dans cette courte étude nous ne pouvons nous étendre sur le développement technique de cette industrie gigantesque dont les usines sont réparties entre deux degrés de longitude. Les localités de Panda, de Kolwezi, de Lubumbashi, de Shinkolobwe, de Ruashi et une douzaine d'autres, sont devenues des centres d'exploitation qui donnent à cette partie du Congo l'aspect, familier aux Belges, des régions industrielles du Hainaut ou de Liège.

Le tableau qui suit montre d'année en année l'évolution de la production. On trouvera à la fin du chapitre « L'Effort de guerre du Congo Belge », les données relatives aux années 1940 à 1945. Au cours des hostilités, l'Union Minière du Haut-Katanga a livré aux Alliés plus de 900.000 tonnes de cuivre. A l'heure actuelle, la production totale, depuis 1911, dépasse 3 millions de tonnes.

*Evolution de la production du cuivre de l'Union Minière
du Haut-Katanga de 1911 à 1940 (tonnes métriques).*

1911	998	1920	19.000	1930	139.000
1912	2.500	1922	43.500	1931	120.000
1913	7.500	1923	58.000	1932	54.000
1914	10.000	1924	86.000	1933	66.600
1915	15.000	1925	90.000	1934	110.000
1916	22.000	1926	81.000	1935	107.600
1917	27.500	1927	89.000	1936	95.600
1918	20.000	1928	112.500	1937	150.500
1919	23.000	1929	137.000	1938	124.000
				1939	122.600

Le capital de la Société, qui fut au début (1906) de 10 millions de francs belges, est aujourd'hui fixé à 1 milliard.

De 1929 à 1932, la production fut mise en veilleuse pour parer à la crise économique qui déferlait sur le monde. Ce répit fut mis à profit pour moderniser les installations en diminuant dans la plus large mesure les besoins de main-d'œuvre.

Plusieurs régions du Congo recèlent des gisements cuprifères ; c'est notamment le cas pour le Mayumbe où se prolonge, en direc-

⁴ Robert : « Le Congo Physique ».

⁵ Robert : Ouvr. cité.

tion du Sud, le gisement exploité en Afrique Equatoriale Française. Au Congo Belge toutefois l'exploitation se confine entre les 10° et 12° S. et 24° et 28° E.

Du petit nombre de métaux qui se trouvent dans la nature à l'état natif, le cuivre du Katanga s'y rencontre surtout sous forme de malachite ou carbonate hydraté de Cu,
de chrysocole ou silicate de Cu,
de cuprite ou cuivre oxydulé.

Ces minerais sont jolis : vert, bleu vert ou rouge sombre ; d'autres encore : la chalcosine, la chalcopyrite se présenteront sous des formes plus diaprées ou revêtent davantage l'aspect de pépites d'or. On s'en sert abondamment au Katanga à des fins décoratives. Citons aussi la bornite.

L'exploitation se pratique presque partout encore à ciel ouvert, en carrière, au moyen d'engins mécaniques puissants ; mais déjà quelques puits se creusent pour entamer les réserves qui atteignent de gigantesques proportions. Le minerai est en tout cas d'une teneur plus riche et les réserves immenses comparées à celles des Etats-Unis d'Amérique.

Les méthodes de broyage, de fusion ou d'électrolyse employées sont des plus variées selon la texture, la teneur ou la nature des minerais.

Les plus riches en général sont traités dans les fours les plus anciens : les water-jackets d'Elisabethville ou les fours à réverbère ; les plus pauvres, après concentration et broyage, sont traités à l'usine d'électrolyse de Jadotville. Ce dernier cuivre, exporté sous forme de plaques, est quasi pur. Si le cuivre exporté, soit en mattes soit en lingots, titre de 88 à 99 %, le cuivre électrolytique au contraire atteint 99,95 %.

Les mines et les installations industrielles sont essentiellement localisées en trois groupes :

- le groupe du S.-E. — Elisabethville, comporte les installations les plus anciennes ;
- le groupe du Centre — Jadotville, s'est surtout développé depuis 1920 ;
- le groupe le plus nouveau est celui de Kolwezi, dans le N.-O.

L'Union Minière du Haut-Katanga, qui seule exploite les gisements de cuivre de la région ainsi définie, y recueille d'autres métaux aussi en quantité. Nous les passerons en revue un à un successivement ; mais au passage, soulignons que l'Union Minière, dont la devise semble bien être : « Se suffire à soi-même », suit, dans la vaste région où elle exerce sa fiévreuse activité, une politique très particulière.

Elle y exploite ses propres mines de fer ⁶, ses propres carrières de calcaire notamment ; mais encore elle a créé diverses sociétés qui lui rendent, toutes autonomes qu'elles soient, de très utiles services : telles la « Sogefor » productrice du courant à haute tension de la Centrale des chutes Cornet — énergie engendrée au cours de 1942 : 339 millions kw/h. — ; la « Sogelec » distributrice du courant à travers tout le Katanga — le réseau à 120.000 volts seul mesure au total 363 km. — ; la « Sogechim » où les mines et les industries s'approvisionnent en produits chimiques, acide sulfurique, explosifs, etc. ; la « Cofoka » qui construit des immeubles à tous usages ; les « Minoteries du Katanga » pour le ravitaillement de la population blanche et noire en grains, farines, huiles, etc.

Il n'est pas de source d'optimisme plus solide que cette nouvelle monographie de l'Union Minière du Katanga, abondamment illustrée, et éditée en 1943, au plus fort de la guerre, au Congo même.

Une phrase prise très au hasard nous rappelle que « la prospérité matérielle et le progrès moral des indigènes, dus à la tutelle belge, étonnent l'observateur, non seulement dans les centres urbains et industriels, mais encore dans les coins les plus reculés de la forêt équatoriale ».

A ce progrès l'Union Minière a une large part et nul ne peut contester — s'il veut juger avec objectivité — qu'en apportant dans la région la prospérité matérielle, la grande Société, sous l'impulsion avisée de médecins et de sociologues, a largement contribué à relever le niveau moral aussi et intellectuel des noirs.

La meilleure preuve des résultats atteints dans ce domaine est la stabilisation qu'elle a réalisée de sa main-d'œuvre. Le caractère du noir est trop nomade encore pour que la chose ne soit pas digne de remarque.

L'U. M. H. K., pour favoriser les œuvres sociales dans le cadre de ses activités, vient de voter pour ce seul but un budget de 50 millions à répartir sur cinq années.

Pour donner une idée plus juste encore de l'évolution économique dans ce secteur bien défini de la Colonie, nous ne craignons pas de reproduire les données que voici.

« Indépendamment de l'argent que l'Union Minière met en circulation au Katanga, sous forme de salaires à ses agents européens ou à ses travailleurs indigènes et de frais de transport de ses minerais et produits, elle verse à la Colonie des sommes très importantes en impôts ⁷ ; droits de douanes, taxes, etc..., elle effectue des

⁶ Le fer est très abondant au Katanga mais ne s'exporte pas. Les frais de transport sont trop élevés pour que ce métal pauvre puisse être amené sur les marchés d'Europe à un prix intéressant.

⁷ Ceux-ci atteignaient, durant la guerre, une moyenne annuelle de 200 millions.

payements considérables à ses filiales en rémunération de leurs prestations, elle s'approvisionne dans toute la mesure des possibilités dans le commerce local, en produits de toute espèce (vivres indigènes, huiles industrielles, matériaux de constructions, bois de mine, marchandises générales, etc.) et, partout où c'est possible, elle occupe des entrepreneurs, en leur confiant des exploitations minières, des transports et des travaux de construction et d'entretien.

L'Union Minière contribue ainsi dans une très large mesure à la prospérité générale de la Province et au développement de la colonisation européenne.

Les chiffres ci-après en francs congolais donnent une idée de l'importance de cette contribution :

	Achats locaux	Entreprises	Total
1932	15.600.000	5.900.000	21.500.000
1933	9.700.000	3.600.000	13.300.000
1934	14.000.000	5.200.000	19.200.000
1935	15.700.000	6.200.000	21.900.000
1936	19.100.000	9.000.000	28.100.000
1937	44.800.000	25.000.000	69.800.000
1938	34.400.000	16.600.000	51.000.000
1939	38.600.000	15.700.000	54.300.000
1940	43.800.000	22.200.000	66.000.000
1941	55.300.000	18.600.000	73.900.000
1942	<u>100.000.000</u>	<u>33.000.000</u>	<u>133.000.000</u>
	391.000.000	161.000.000	552.000.000

soit un total de plus d'un demi-milliard au cours de ces onze années.

« Le cuivre constitue incontestablement la principale richesse des régions centre africaines. »⁸

Si nous mettons en parallèle des données que nous fournit le Prof. Robert et les chiffres de la production cuprifère déjà cités pour le Congo Belge, nous arrivons à agencer le tableau ci-après :

Production mondiale du cuivre		Production des Etats-Unis		Production du Congo	
1880	156 500 T.	1882	43 000 T.	1911	mise en marche
1928	1 708 330 T.	1900	276 000 T.	1914	10 000 T.
1938	1 981 565 T.	1928	848 226 T.	1928	112 500 T.
		1938	502 072 T.	1930	139 000 T.
				1937	150 500 T.
					max. de guerre: 190 000 T.

⁸ « Le Congo Physique ». Edition 1942, p. 117.

Les conclusions du Prof. Robert nous permettent encore d'effectuer le parallèle que voici :

Réserves cuprifères des Etats-Unis	20 à 25 millions de tonnes
Réserves cuprifères du Chili	35 millions de tonnes
Réserves cuprifères des bassins katanguien et rhodésien	50 millions de tonnes
(des statistiques plus récentes parlent de 100 millions)	
Teneur moyenne des minerais américains :	1.25 %
Teneur moyenne des minerais chiliens :	2.50 %
Teneur moyenne des minerais centre-africains : min.	4.00 %

Les prévisions dans l'ordre de l'industrie du cuivre au Katanga sont donc hautement favorables.

L'or. Ce métal précieux se rencontre dans toute la partie orientale de la Colonie ; l'Union Minière du Haut-Katanga elle-même en produit mais les aires de production les plus riches se situent dans le coin N.-E. de la Colonie.

Sa découverte est due à un colonial extrêmement populaire : le Général Josué Henry de la Lindi, célèbre déjà au temps de la campagne anti-esclavagiste et de la campagne du Nil menée, cette dernière, pour soutenir les Anglais dans leur lutte contre les derviches après l'assassinat de Gordon Pacha, à Khartoum. Henry avait fait jadis la connaissance de Jules Cornet et, au contact de ce savant désintéressé, était devenu à son tour un géologue, amateur certes mais combien averti. Nombreux sont encore ceux qui l'ont connu aux premiers temps de la campagne de l'Est Africain Allemand, vêtu d'une modeste tenue de soldat, ses larges poches toujours bourrées de cailloux. Il y a peu d'années cet Ardennais octogénaire perdit un œil à la chasse⁹.

Dans la région définie, l'or se rencontre dans les alluvions et avec un maximum de pureté sur le fond rocheux des lits de rivières ; sous forme d'éluvions aussi, dans d'anciens lits, et en filons, allié souvent alors à de l'argent ou associé à de la pyrite ou du quartz.

L'exploitation entraîne des frais énormes. Au début de la découverte de l'or (1906), la chose fut tenue secrète pour éviter — compte tenu de la mentalité du moment — le rush des « chercheurs d'or » et l'envahissement par quantité d'out-laws de ce coin particulièrement sain et propice de notre possession trop jeune encore pour supporter ce choc dissolvant.

⁹ Son fils, capitaine aviateur, parachuté en Belgique occupée pour y participer, durant la dernière guerre, à l'organisation de la résistance intérieure, fut fusillé par les Allemands.

La mise en train de l'exploitation fut faite par les soins et sous le nom de l'Etat. Quand le danger parut écarté, elle fut confiée à une Régie qui, elle, céda la place, en 1926, à la Compagnie des Mines d'Or de Kilo-Moto, créée pour une durée de 50 années ; mais toujours strictement contrôlée.

L'or congolais brut est raffiné à Hoboken, près d'Anvers, dans les installations de la Société Métallurgique. La totalité de la production est, après raffinage, rachetée par la Banque Nationale de Belgique. C'est dire l'incidence directe, heureuse, qu'elle peut avoir sur la situation financière de la Métropole. C'est expliquer, en partie aussi, les raisons de la solidité du franc belge avant et surtout après la dernière guerre.

Si la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto déploie son activité sur une zone de prospection grande comme 2½ fois la Belgique, d'autres Sociétés de grande importance, elles aussi, ont obtenu des concessions ; parmi elles, la Compagnie Minière des Grands Lacs atteint les 1800 kg. annuels.

En 1943, « Kilo-Moto » occupait 313 européens et 35.000 indigènes et payait à ces derniers 75 millions de salaires. Cette année est marquée par un événement sensationnel : l'exhumation d'une pépite de 62 kg. !

Pourtant les taux d'extraction subirent à ce moment un fléchissement important. L'effort de guerre de la Colonie exigea, en effet, une production plus intensive de matériaux stratégiques, et une forte proportion de techniciens et d'ouvriers noirs fut détournée des mines d'or vers les aires d'extraction de l'étain et du manganèse.

En 1937, la production d'or brut totalisée du Congo, depuis ses débuts, atteignait 122.000 kg. pour une valeur, à cette époque, de Fr. 4.700.000.000.

Depuis, la production d'or brut a atteint les chiffres ci-après :

1937	12.800 kg.			
1938	13.805 »			
1939	18.498 »			
1940	19.400 »			
1941	19.600 »	valeur de fr. b.		789.202.003
1942	16.692 »	»	»	706.000.000
1943	15.700 »	»	»	600.000.000
1944	11.159 »	»	»	472.000.000

Dans une région fort éloignée et ne disposant guère de ressources, mais au climat particulièrement clément, où le tourisme aussi peut amener dans le proche avenir une circulation intensifiée, les mines d'or ont apporté aux indigènes un réel bien-être et grandement favorisé leur relèvement.

Les Diamants. L'existence du diamant au Congo fut soupçonnée dès 1903 ; l'exploitation toutefois n'a débuté, mais alors avec de brillants résultats, qu'en 1913.

Il existe plusieurs zones diamantifères ; les unes de peu de valeur ; ce sont les Uele, les montagnes du Kundelungu, la région de l'Aruwimi ; les gisements riches, par contre, se situent dans le Haut-Kasai (Tshikapa), la Bushimaïe et le Lubilash (Haut-Sankuru).

L'extraction se fait partout à ciel ouvert ; les excavations dépassent rarement une profondeur de 7 mètres. Les champs diamantifères du Kasai, en effet, ne comportent que des gisements alluvionnaires.

Des moyens mécaniques puissants sont mis en action et la plus grande économie possible de main-d'œuvre est réalisée, tant dans le domaine de l'extraction que dans ceux du transport, du lavage et du classement.

En temps normal, les Sociétés productrices de diamant utilisent quelques 250 européens et 23.000 indigènes ; la plupart toutefois confie la besogne d'extraction à la plus puissante d'entre elles, la « Forminière », dont le siège principal est à Tshikapa.

Si la production congolaise comporte d'une part toute la gamme de diamants de joaillerie et notamment beaucoup de pierres de fort belle eau mais de dimensions moyennes, la grande masse de la production est constituée par des pierres trop dures pour être taillées : le diamant industriel ou *boart*.

L'usage de ce boart se répand de plus en plus pour la fabrication d'engins de forage notamment, de couronnes de sondage, de scies rondes, tous outils dits de concrétion diamantée, ainsi que dans l'industrie de guerre pour la fabrication d'aciers ultra-durs.

Le Congo fournit 90 % de la production mondiale de boart, il a pris la première place parmi les pays producteurs de diamants.

De 1923 à 1943 il a produit :

15 millions de carats de diamants de joaillerie,
65 millions de carats de diamants à usage industriel.

Le tableau des exportations s'établit comme suit :

carats ($\frac{1}{5}$ g.)	carats ($\frac{1}{5}$ g.)	carats ($\frac{1}{5}$ g.)
1925 764.765	1932 3.751.719	1939 3.698.900
1926 1.076.113	1933 2.423.595	1940 9.600.000
1927 1.111.053	1934 2.007.727	1941 2.720.000
1928 1.500.278	1935 4.312.441	1942 7.845.000
1929 1.895.318	1936 4.612.860	1943 10.237.000
1930 2.086.768	1937 5.059.927	1944 14.345.719
1931 3.669.316	1938 5.759.246	1945 7.567.000

La Colonie perçoit 50 % des bénéfices nets réalisés par les Sociétés.

Si le marché du diamant se localise à Londres, le grand centre de la taille était, avant la guerre, fixé à Anvers où l'on comptait alors quelques 30.000 ouvriers diamantaires spécialisés. Cette activité constituait certes une des activités les plus prospères de notre Métropole commerciale. Le chiffre annuel de ce commerce atteignait alors le milliard et demi. 85 % des pierres étaient exportées aux U. S. A. A l'approche des hordes allemandes, cette main-d'œuvre s'est égaillée aux quatre coins du monde. A l'heure actuelle 12.000 seulement de ces spécialistes ont osé regagner la Belgique ; mais beaucoup aussi ont disparu à tout jamais dans les camps d'extermination.

Les Corindons. Quelques Sociétés produisent aussi des pierres de moindre valeur : des rubis, des topazes, des saphirs, des émeraudes, des améthystes, voire le saphir blanc utilisé en horlogerie. La principale d'entre elles est la Société Minière des Grands Lacs. Le Maniema est, pour cette production, la seule contrée à citer.

L'Etain. L'existence de l'étain au Congo était connue dès avant la reprise de l'Etat Indépendant ; mais l'exploitation ne date que de 1915.

Un hasard providentiel situe les riches gisements stanifères du Congo oriental dans le proche voisinage des mines de cuivre. Le minerai ou cassitérite y est d'une teneur toujours supérieure à 74 %. Les gisements étant ici aussi plus souvent alluvionnaires ou éluvionnaires que filoniens, la majorité des carrières s'exploitent à ciel ouvert.

Elles se situent sur une diagonale qui va des exploitations nord-occidentales de l'Union Minière (Busanga) jusque dans le territoire sous mandat du Ruanda (Kigali).

Un schéma très sommaire nous permet de distinguer trois secteurs :

Katanga, a) « Géomines », centre principal : Manono ;

b) U. M. H. K., sous le nom de « Symkat », centre principal : Busanga.

Maniema, entre Lualaba et Kivu. Principaux producteurs :

Société Minière des Grands Lacs ;

« Symetain », centre à Punia ;

La « Sermikat », centre à Lubudi ;

Le Comité National du Kivu.

Kivu - Ruanda, Société dite « Minétain » dont le centre est à Kigali.

Ce n'est pas le moment de souligner la grande importance de cette production, nous n'y insisterons pas plus que nous n'avons insisté pour le cuivre, l'or ou les diamants. Disons en passant toutefois que la valeur de l'étain était, déjà en 1937, de 242 L. 6/7 à la tonne soit 35.300 fr. belges.

Les géologues prévoient que les réserves mondiales de l'étain tendent vers l'épuisement dans un temps pas trop éloigné. Celles du Congo sont toutefois estimées à quelques 500.000 t.

Dans le domaine de l'étain, le Congo occupait avant la guerre une place modeste, la septième, après la Malaisie, les Indes Néerlandaises, le Siam, l'Indochine, la Bolivie, la Nigérie. Tard venu, il n'avait guère son mot à dire dans le concert des nations productrices et, au lendemain de la crise économique mondiale, le Cartel lui imposa un maximum à ne pas dépasser.

La production était exportée sous forme de minerai-cassitérite.

Mais fortes des arrangements convenus, les principales Sociétés, parmi lesquelles il faut citer la Compagnie Géologique et Minière des Ingénieurs et Industriels Belges, mieux connue sous le nom de « Géomines », prirent leurs dispositions pour fondre sur place le minerai extrait.

L'ouvrage déjà cité du Prof. Robert nous fournit l'intéressant tableau ci-après :

Années	Production de cassitérite en Tonnes métriques	Teneur en %	Production d'étain en T.
1935	8.322	74,8	6.228
1936	9.902	74,9	7.421
1937	12.483	74,5	9.304
1938	13.496	74,8	10.095
1939	11.382	74,4	8.468

Or, malgré des restrictions sans nombre provoqués par l'état de guerre, le Congo Belge a presque doublé sa production d'étain depuis 1939. Du 7^e rang et produisant 5 % du total mondial, il est passé, en 1943, au 2^e rang et produit 20 % du total des pays alliés.

Dès avant Pearl Harbour, l'Amérique avait demandé au Congo un gros effort dans le but de constituer un stock d'étain. Mais l'avertissement était inutile, le stock était déjà en voie d'établissement et un texte officiel nous donne à entendre que l'heureux résultat atteint dans le domaine de la production stanifère est dû « à l'admirable conjugaison des efforts et à l'étroite collaboration des pouvoirs publics et des Compagnies Minières unis dans la poursuite d'un seul et même but : Produire au maximum en vue de la victoire ».

En dépit du manque de techniciens, de la rareté de la main-d'œuvre, de l'impossibilité d'agrandir les installations, les chiffres de la production, pour ces années, s'établissent comme suit :

	Etain métal		Cassitérite
1941	8.178	+	5.279
1942	12.000	+	2.011
1943	10.842	+	8.596
1944	9.745	+	10.464
1945	7.226	+	12.523

Tantale et Niobium. Nous ne pouvons nous écarter de l'étain sans citer ces deux métaux, toujours associés dans la nature : le Tantale et le Niobium ou Columbite. Au Congo, les minerais de Tantale et de Niobium, toujours selon Robert, « sont accompagnateurs des gîtes de cassitérite ». Leur préparation est très coûteuse parce que l'isolement et l'épuration des amalgames comptent parmi les problèmes les plus difficiles de la chimie appliquée. Le Congo en paraît être extrêmement riche. L'exportation, en 1942, fut de l'ordre de 126 t. alors que la valeur à la tonne dépassait de loin les 5 millions.

Le Cobalt. Métal extrêmement précieux, dur et cassant, d'une grande utilité dans les alliages ou pour recouvrir des métaux oxydables ou plus tendres, il se rencontre généralement allié au cuivre (malachyte ou chrysocole) et, à ce titre, nous ramène encore une fois dans l'aire de l'Union Minière du Haut-Katanga.

« Le marché mondial de ce métal — pour reprendre une expression du Prof. Robert — est saturé par une production assez faible. Le Katanga y intervient, en temps normal, pour 60 à 70 %. Le chiffre mondial, pour 1937, atteignait 2900 t. »

Extrait des mines de Ruashi et de Luishia, il est traité dans les fours électriques de Jadotville et exporté sous forme de blocs de 200 kg. d'un alliage cuivre + cobalt + fer et expédié à Oolen en Belgique, où les éléments sont dissociés.

La production des années de guerre atteignit :

1942	4159 t.	valeur 164.828.000 fr. b.
1943	4833 t.	valeur 156.651.320 fr. b.
1944	4430 t.	valeur 142.115.200 fr. b.
		à la sortie de la Colonie.

Le Radium. Un géologue a écrit que « le Katanga est un scandale minéralogique ». Il entendait par cette boutade que son sous-sol est truffé de presque tous les minerais actuellement reconnus. Si jamais boutade pareille fut de circonstance, c'est bien aujour-

d'hui. Parmi la masse de ces minéraux se recueille, en effet, aussi la pechblende, minerai primaire de radium.

Nous ne pouvons nous défaire du souci de faire cette étude aussi concise que possible ; mais telle est actuellement l'importance, que dire, l'acuité de cette question que nous cèderons bien volontiers ici au besoin de nous attarder quelque peu.

Le minerai d'uranium-radium du Katanga provient du gisement de Shinkolowbe, proche de Jadotville ; bien que relativement très riche, le minerai ne contient qu'une partie de matière utile pour plusieurs dizaines de millions de parties inertes. Celles-ci toutefois recèlent, en proportions variables, du cuivre, du cobalt, du nickel, du molybdène, voire même de l'or et des métaux du groupe platine, sans compter le fer.

Abattu à la pioche, le minerai en vrac est, en temps normal, amené par les voies nationales jusqu'à Oolen, en Belgique, où il est traité dans les installations de la Société Métallurgique de Hoboken.

La Société — en l'occurrence et en fait l'Union Minière, pour le compte de laquelle travaillent les Usines de la Métallurgique — produit annuellement quelques 60 grammes de radium en plaquettes ou en aiguilles. De la grande masse de terre katanguaise que les péniches du Canal Albert amènent à Oolen, la Société retire évidemment encore une bonne part de métaux utiles déjà cités.

Avant la dernière guerre et en raison de la richesse de la pechblende katanguaise, tous les concurrents de l'Union Minière du Haut-Katanga sur ce terrain durent cesser leur activité et les prix du radium baissèrent ipso facto dans de très notables proportions. Fixé en 1930 à 110.000 \$ ou 3.200.000 fr. belges de l'époque, le prix du gramme de radium s'établissait au moment du conflit, à 1 million de fr. belges.

A diverses reprises d'ailleurs, l'U. M. H. K. fit don gratuitement, à des hôpitaux et centres universitaires belges, mais à des pays étrangers aussi, de quantités non négligeables de radium.

Les résultats atteints dans la désintégration de l'atome ont mis cette délicate question au tout premier plan de l'actualité. La première conséquence sera naturellement que des gisements mal accessibles ou de peu de rendement seront dorénavant, s'ils ne le sont déjà, mis en exploitation. Tel est notamment le cas des gisements canadiens situés aux abords du lac de l'Ours au delà du cercle polaire et qu'il n'est possible d'atteindre que durant une courte période de l'année. Les frais prévus pour rendre ce gisement exploitable étaient à ce point élevés qu'on y avait renoncé avant 1940. Ni le Canada, ni l'Australie, ni l'U. R. S. S., ni même la Tchéco-Slovaquie ne se montrent actuellement fort prolixes à

ce sujet ou désireux de publier les résultats de leurs entreprises dans le domaine de l'uranium-radium.

Les autres produits du règne minéralogique qu'il convient encore de citer pour donner un aperçu suffisamment complet de l'évolution économique comme des possibilités du Congo Belge sont d'importance notablement moindre. Plusieurs même n'étaient pas exploités avant la dernière guerre.

Le *Manganèse* est à citer parmi ces derniers produits. L'occupation des bassins du Donetz et du Dniéper par les Allemands a soudain donné une importance aux gisements, assez négligés jusqu'alors, de manganèse katanguien.

La production qui s'établissait aux environs de 3000 t. avant la guerre atteignait 27.000 t. en 1942.

Pour réaliser cet effort il fallut recourir à des spécialistes et de la main-d'œuvre d'autres secteurs, aussi cette production est-elle, depuis, redescendue de moitié.

Le *Zinc*, le *Plomb* gagnent aussi en importance ; pour l'un et l'autre métal nous enregistrons respectivement des chiffres allant jusqu'à 28.000 t. (minerai) et 7500 kg. (métal).

Le *Fer*, nous croyons l'avoir dit, ne s'exploite que pour les besoins locaux. Les statistiques douanières signalent une modeste exportation de fonte.

L'*Argent* est abondant mais alors que l'U. M. H. K. avait, avant la guerre, atteint un chiffre de production de 100.000 kg. — valeur 27.000.000, l'extraction fut totalement négligée durant la guerre par manque d'intérêt stratégique. Il en est de même du *Platine* dont il était produit quelque 50 kg., par an, avant la guerre.

Le *Wolfram* ou *Tungstène* s'extrait : 300 à 400 t.

Le *Palladium*, si utile en horlogerie, se trouve également au Katanga et peut faire l'objet d'une extraction profitable.

Le Katanga et la région Ouest du Tanganyika nous offrent également de la *Houille*, du *Calcaire*.

On signale l'existence aux environs de Stanleyville des *schistes bitumeux*. Les salines aussi, comme les sources thermales, sont assez nombreuses.

Les réserves de houille de l'Afrique Centrale et du Congo Belge en particulier sont, de l'avis des géologues, d'une richesse inouïe, totalement hors de proportions si on les compare à nos bassins européens. Le Congo comporte deux bassins distincts : celui de la *Lukuga* en bordure O. du Tanganyika et celui de la *Luena* sur le haut-fleuve. La réserve du premier seul est évaluée à 1 milliard de tonnes.

L'extraction n'est toutefois pas importante, la qualité du char-

bon le rendant peu propre à l'industrie telle qu'elle est actuellement outillée. Le charbon par contre alimente certaines centrales électriques.

Le *Calcaire* est abondamment extrait tant au Katanga que dans le Bas-Congo (le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville) où deux importantes cimenteries produisant annuellement quelque 88.000 t. de ciment, ce qui permet non seulement de satisfaire amplement aux besoins du Congo mais encore d'exporter du ciment vers les colonies voisines.

Cet exposé, tout sommaire soit-il, a déjà fait toucher du doigt combien « l'effort du Congo s'est développé au cours des années de guerre avec une persévérante continuité et — vis-à-vis de ses Alliés — avec une parfaite loyauté tant dans le domaine économique que politique » ¹⁰.

Nous aurons encore à examiner toute l'importante question des produits du domaine agricole ; mais notons déjà en passant « l'extension de la production des tourteaux de palmistes et de coton dont une bonne part sert à l'alimentation du bétail ¹¹ et dont 6500 t. ont été exportées en 1942, vers la Rhodésie et l'Union Sud-Africaine.

Une autre production plus récente est celle de l'huile de coton, qui est également consacrée à des usages locaux et à des exportations dans le Sud-Africain et dans les Colonies de la Côte Occidentale d'Afrique ; ces exportations ont atteint en 1942 plus de sept cents tonnes.

Le Congo fait figure à présent de pays de grande industrie, avec ses usines textiles de Léopoldville, ses chantiers navals de la Chanic, son industrie chimique au Katanga, ses brasseries, sa sucrerie de Mørbeke, ses cimenteries, ses huileries et savonneries, ses exploitations minières, ses usines d'égrenage de coton, ses centrales hydro-électriques, sa Régie séricicole du Mont Hawa et ses ateliers mécaniques de fabrications nouvelles : fils de cuivre, laminage, quinine, etc. » ¹²

Ajoutons encore à cette énumération les fabriques de couvertures et de chaussures.

Un prochain chapitre nous y fera revenir.

¹⁰ « Main d'œuvre et politique sociale ». Th. Heyse, Directeur Général au Ministère des Colonies.

¹¹ *Toback* : Improved Cattle Breeding in the Belgian Congo. London, Anglo Belgian Trade Journal, mars 1943, p. 30—32. Message, déc. 1944.

¹² « Main-d'œuvre et politique sociale », Th. Heyse, Directeur Général au Ministère des Colonies.